

Entités responsables de la délivrance des documents

Type de document

Licence d'importateur

Lieu d'émission (Entité responsable)

— Chambres de commerce,

— Maison du Citoyen, ou

— Services de notaire et d'identification

— Direction des services industriels

— Direction du service commercial

— Direction générale de l'agriculture, des forêts et de l'élevage et du bétail - Administration vétérinaire

— Direction générale de l'agriculture et des forêts et le bétail

— Inspection générale des pêches

— Direction nationale de l'environnement

— Direction générale des transports routiers

— Ministère de la santé;

— Ministère de l'agriculture;

— Institut maritime et portuaire;

— Ministère de l'administration interne;

— Les compagnies pétrolières;

— Direction générale du transport routier

Manual do Comércio Externo

Governo de Cabo Verde

Importation

Procédures Administratives



GOVERNO DE
CABO VERDE

A TRABALHAR PARA TODOS.





Procédures administratives d'importation

L'opération d'importation est gratuite pour l'importateur titulaire d'une licence d'importation.

Les personnes physiques ne peuvent importer que des marchandises dont la quantité ne révèle pas une pratique commerciale (valeur maximale de 100 000 escudos et poids maximal de 150 kg).

Les personnes morales qui n'ont pas dans leur objet social le commerce d'importation, peuvent uniquement importer des marchandises pour leur secteur d'activité.

Pour l'importation est nécessaire l'autorisation du Titre du Commerce Extérieur - TCE. La demande peut être introduite par l'opérateur ou par un courtier en douane qui le représente dans le système IGRP;

Documents requis pour la demande de l'ACE

Pour les entreprises

Singulier

Emigrant singulier

REMPE

Autres entités

- Mise à jour de la licence d'importation;
- Facture commerciale ou examen préalable;
- Mise à jour de l'enregistrement industriel (pour l'industrie);
- Autorisation sanitaire/phytosanitaire (marchandises d'origine animale ou végétale);
- Facture commerciale ou examen préalable;
- Application;
- Document d'identification;
- Autres documents en fonction des marchandises importées;
- Facture commerciale ou examen préalable;
- Application;
- Document d'identification du propriétaire du véhicule;
- Saisie des expéditions et inspection des plaques d'immatriculation (pour les véhicules);
- Carnet (pièces de véhicules);
- Déclaration de non vente du véhicule;
- Titre de propriété;
- Procuration (lorsqu'elle existe);
- Preuve d'émigrant;
- Documents d'identification de l'associé gérant;
- Certificat REMPE;
- Déclaration de dette de la DGCI;
- Facture commerciale;
- Facture commerciale;
- Application;
- Avis technique favorable, le cas échéant.